

c) Programmes volontaires des Nations Unies

Chaque année, les Nations Unies reçoivent plus de 1,5 milliard de dollars en contributions volontaires pour leurs activités au titre de l'assistance technique. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) coordonne des déboursements égaux à environ le tiers de ce montant, soit, pour 1976, 451 millions de dollars, dont près de 30 millions ont été versés par le Canada. Selon les fonds mis à sa disposition, le PNUD fixe des quotas annuels de planification pour chaque pays en développement d'après les priorités nationales propres à chacun d'entre eux. Comme l'aide fournie par le PNUD est à caractère coopératif, les gouvernements bénéficiaires versent également des contributions pour les projets mis sur pied par le PNUD sur leur territoire; c'est ainsi qu'ils se chargent du paiement symbolique des dépenses locales, ou qu'éventuellement, ils financent la majeure partie d'un projet, selon leur conjoncture économique particulière. Le programme du PNUD dispose donc, à l'heure actuelle, de près de 700 millions de dollars par année.

Cela ne suffit toutefois pas à répondre à la demande, et, à moins que les principaux donateurs ne se fassent plus générale des pressions s'exerceront pour chercher des ressources ailleurs, soit au sein des institutions spécialisées, soit sur le plan bilatéral. Cela revient à dire que le rôle central du programme peut être gravement compromis s'il est incapable de maintenir un rythme de croissance budgétaire qui soit en rapport, dans une certaine mesure, avec les besoins croissants des pays en développement. Toute tentative en vue de décentraliser le système à une époque où une coordination centrale s'impose plus que jamais serait, en effet, un pas en arrière.

Le PNUD représente le principal mais non l'unique effort d'assistance technique déployé sous l'égide des Nations Unies: d'autres programmes volontaires à vocation particulière contribuent à améliorer les conditions socio-économiques des pays en développement. Le Programme alimentaire mondial fournit une aide alimentaire d'urgence et finance des projets destinés à accroître la production agricole (la contribution du Canada pour les deux années 1975 et 1976 - 200 millions de dollars en espèces et en céréales vivrières - constitue le plus important apport). Le Canada est également un important bailleur de fonds de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population et du Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues. Les subventions que nous accordons chaque année à la plupart de ces programmes sont devenues un précieux complément à notre aide publique au développement (voir l'annexe B). De façon générale, nous sommes persuadés que ces organismes s'acquittent efficacement des tâches qui leur sont confiées.